

Cour de France.fr / Historiographie et méthodologie / Méthodologie / Etudes modernes / Conseils pour l'édition des textes de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)

Bernard Barbiche

Conseils pour l'édition des textes de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)

Article. Source : Theleme

Bernard Barbiche, Conseils pour l'édition des textes de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle), Paris, Université de la Sorbonne

(http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/edition_epoque_moderne/edition_des_textes).

Extrait de l'article

Le texte qui suit reprend, sous une forme abrégée et remaniée, les conseils naguère publiés dans *L'Édition des textes anciens, XVIe-XVIIIe siècle*, sous la direction de Bernard Barbiche et Monique Chatenet (Paris : Inventaire général, 1990 ; 2e éd. 1993, coll. « Documents et méthodes », n° 1). Sur certains points, il propose des normes légèrement différentes de celles qui avaient été primitivement énoncées, notamment en ce qui concerne l'accentuation des documents des XVIe et XVIIe siècles. Ces modifications sont l'aboutissement d'une étude et d'une réflexion menées sur les imprimés d'époque. L'application des nouvelles règles ci-dessous préconisées devrait rendre plus facile et plus claire l'édition des textes de la première modernité.

Une édition critique n'est pas une reproduction photographique. Elle résulte d'un compromis raisonnable entre, d'une part, le respect du texte à publier (dont on ne doit en aucun cas moderniser la graphie) et, d'autre part, le souci de le rendre aussi intelligible que possible pour un lecteur d'aujourd'hui. Un bon éditeur de textes doit faire preuve de constance, de rigueur et de bon sens.

[Lire la suite \(Theleme\)](#)